

AVANTAGE DES PRODUITS
BIOLOGIQUES

.....
Transition animée par la perspective de profits plus élevés



Avantage des produits biologiques

Transition animée par la perspective de profits plus élevés

Êtes-vous un producteur de grandes cultures qui est à la recherche de nouvelles possibilités d'affaires? Peu importe si vous cultivez des céréales, des légumineuses ou des oléagineux, vous avez l'occasion de bénéficier d'un avantage sur le plan de la commercialisation et des affaires en passant de la production classique à la production biologique. Peu importe où au Canada se trouve votre exploitation agricole, il vous sera facile d'opérer cette transition avec l'aide de spécialistes en produits biologiques.



Avantage de la commercialisation – La demande de produits alimentaires biologiques croît à une vitesse supérieure à la capacité de production canadienne.

Avantage commercial – Les producteurs de grandes cultures qui passent de la production classique à la production biologique sont récompensés par une hausse de la rentabilité.

Avantage de la transition – Il existe une base de connaissances solides ainsi que de nombreuses ressources qui assureront un passage en douceur de la production à la production biologique.

Photo gracieuseté de Barnyard Organics (I.-P.-É)

Possibilités au sein de l'industrie canadienne des produits biologiques

L'industrie canadienne des produits biologiques a connu une croissance rapide au cours de la dernière décennie et elle est bien placée pour poursuivre son expansion. Cependant, pour répondre à la demande sans cesse croissante des consommateurs sur le plan de l'approvisionnement, l'industrie doit assurer un accroissement notable de la capacité de production. Le passage d'un nombre important de terres agricoles et d'installations de transformation classiques à des pratiques de production biologique s'impose pour qu'il soit possible de fournir la quantité et la variété de produits demandés par les consommateurs sur les marchés nationaux et internationaux.

Cette brochure présente les points saillants de l'analyse de rentabilisation sur la production de grandes cultures biologiques. Elle permettra aux producteurs de grandes cultures classiques de mieux comprendre les débouchés, les avantages économiques, les investissements requis, les possibilités de commercialisation ainsi que les ressources et l'expertise à leur disposition pour favoriser la réussite de leur passage à l'industrie des produits biologiques.

Table ronde sur la chaîne de valeur de l'industrie des produits biologiques

La Table ronde sur la chaîne de valeur de l'industrie des produits biologiques (TRCVIPB) est un partenariat dirigé par l'industrie qui travaille avec le gouvernement à mettre en place des stratégies visant la réglementation, à renforcer la capacité de production biologique du Canada, à favoriser le développement des marchés et à orienter la recherche et l'innovation pour l'industrie canadienne des produits biologiques. La hausse de 1,7 % à 5 % d'ici 2018 de la part du total des ventes au détail que représentent les produits biologiques au Canada constitue une priorité stratégique de premier plan pour la TRCVIPB. Il sera possible d'atteindre cet objectif en accroissant la production, en rendant celle-ci plus efficace et en réalisant de plus grandes économies d'échelle.

Avantage des produits **BIOLOGIQUES**

Transition animée par
la croissance de la demande

Les agriculteurs biologiques ont à peu près la moitié des coûts de production de leurs homologues traditionnels.



L'Amérique du Nord représente 50 % de la demande mondiale de produits biologiques, mais seulement 7,5 % de la production biologique mondiale.

50 % de la demande

7,5 % de l'offre



Les exportations de produits biologiques canadiens sont évaluées à 458 millions de dollars.

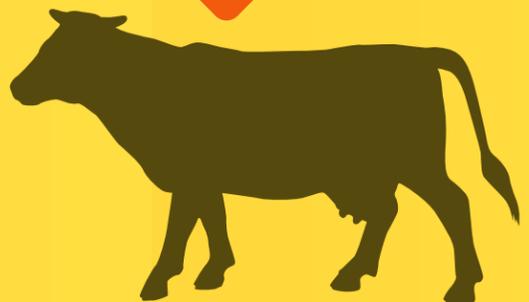


Plus de 20 millions (60 %) de Canadiens achètent des produits biologiques chaque semaine.



Pour chaque tranche de **100 \$** gagnés par acre, l'agriculteur biologique touche **58 \$**, alors que l'agriculteur traditionnel touche **31 \$**.

L'industrie du bœuf biologique peut amplement se développer – seul 0,4 % du cheptel bovin américain est certifié biologique.



Consommateurs de produits biologiques en 2002



Consommateurs de produits biologiques en 2013



Le Canada compte environ 5 000 exploitations, transformateurs et ma-nutentionnaires certifiés biologiques.

Au Canada, la demande de produits biologiques a augmenté de 170 % depuis 2002.

Les ventes d'aliments biologiques canadiens se chiffrent à 2,8 milliards de dollars.

Avantage de la commercialisation

Forte demande de produits biologiques

Les ventes de produits et de boissons biologiques au Canada sont passées de deux milliards de dollars en 2008 à trois milliards de dollars en 2012. Depuis 2006, la valeur du marché des aliments biologiques au Canada a triplé. Cette progression est nettement supérieure à celle enregistrée dans les autres segments du secteur agroalimentaire. Cette augmentation notable de la valeur de l'industrie s'explique par l'intérêt des consommateurs. En fait, plus de 58 % des Canadiens achètent chaque semaine des produits biologiques. De nombreux consommateurs optent pour les produits à base de céréales biologiques en raison de leurs avantages perçus pour la santé, notamment leur plus haute teneur en antioxydants¹.

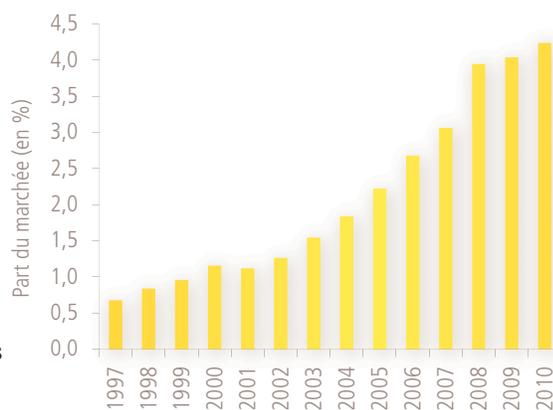
1. The Organic Center. With the Grain: A closer look at the nutrient quality of grain, grain based products, and the role of organic agriculture, juillet 2012.

Industrie en voie de tripler sa part du marché

Bien que les ventes canadiennes de produits biologiques augmentent beaucoup plus rapidement que les ventes de produits alimentaires en général, elles ne représentent que 1,7 % des ventes totales de produits alimentaires. À titre comparatif, la part du marché des produits biologiques aux États-Unis est de 5 %, tandis qu'elle est de 8 % en Allemagne. L'objectif de la TRCVIPB est d'entraîner d'ici 2018 une hausse de 5 % de la part du total des ventes au détail représentée par les produits biologiques au Canada, ce qui triplerait la part du marché de l'industrie.

Les possibilités de croissance sont importantes dans le secteur des grains et des pains biologiques, dont la valeur des ventes au détail au Canada se chiffre à 360 millions de dollars. De plus, la part du marché des céréales et des grains biologiques aux États-Unis n'a cessé d'augmenter au cours de la dernière décennie (voir le graphique 1), et, en 2012, 36 % des entreprises alimentaires biologiques des États-Unis ont utilisé des ingrédients provenant du Canada.

Graphique 1
Évolution de la part du marché de consommation des céréales et des pains biologiques aux États-Unis de 1997 à 2010
Source : Organic Trade Association



.....
 La demande de produits alimentaires biologiques croît à une vitesse supérieure à la capacité de production canadienne. Cet écart entre l'offre et la demande donne aux producteurs l'occasion de passer de la production classique à la production biologique et de bénéficier d'un marché non exploité.

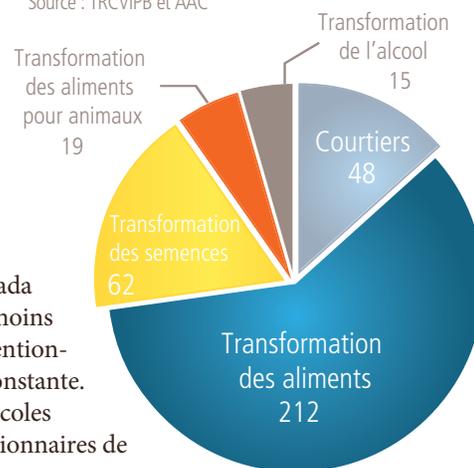
Accès à 96 % du marché mondial des produits biologiques

La demande d'aliments biologiques est également à la hausse à l'échelle mondiale. La réduction des entraves commerciales fait en sorte que l'industrie canadienne des produits biologiques est dans une position idéale pour prendre de l'expansion. Le Canada a conclu quatre accords d'équivalence avec les États-Unis, l'Europe, le Costa Rica et la Suisse, et d'autres accords sont en cours d'élaboration. Ces accords reconnaissent la norme biologique du Canada et facilitent le commerce. Ils font en sorte que le Canada a accès à 96 % du marché mondial des produits biologiques, dont la valeur annuelle est de 63 milliards de dollars américains (\$ US).

Bâtir sur une base solide

Avec une base bien établie en production et en transformation de produits biologiques, le Canada est dans une position favorable pour connaître une croissance. On retrouve au Canada 3 732 exploitations agricoles biologiques, 870 transformateurs de produits biologiques (au moins 356 d'entre eux se consacrent à la transformation de céréales et d'oléagineux) et 245 manutentionnaires de produits biologiques (voir le graphique 2). Ces données connaissent une hausse constante. Le Recensement de l'agriculture indique que, de 2001 à 2011, le nombre d'exploitations agricoles biologiques a augmenté de 66,5 %, tandis que le nombre de transformateurs et de manutentionnaires de produits biologiques certifiés a augmenté de 194 %.

Graphique 2
Transformateurs de grains biologiques au Canada
Source : TRCVIPB et AAC



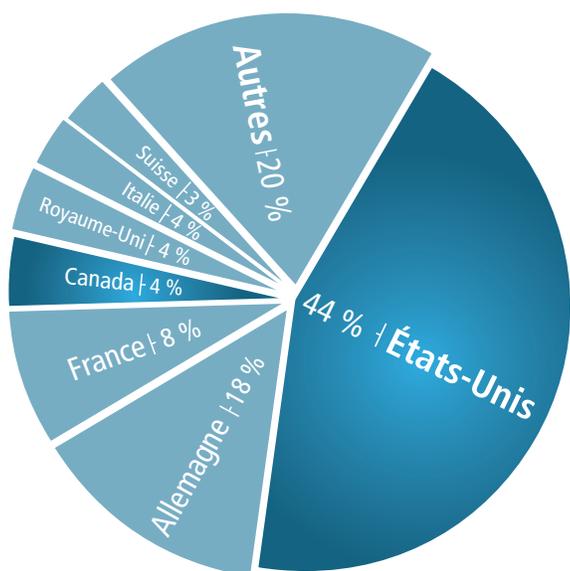
Possibilité d'élargissement de la superficie consacrée aux grandes cultures biologiques

La demande de produits biologiques en Amérique du Nord représente presque la moitié (48 %) de la demande mondiale (voir le graphique 3).

Toutefois, en ce moment, environ 25 % de la superficie mondiale consacrée à la production de céréales et d'oléagineux biologiques se trouve en Amérique du Nord (voir le graphique 4).

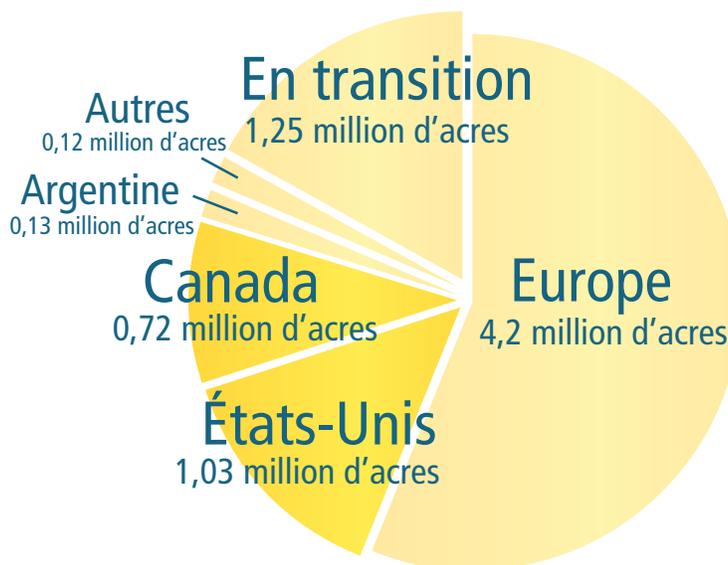
Graphique 3

Marché mondial : répartition de la valeur totale des ventes au détail par pays
Source : Sondage de l'IFOAM-AMI-FIBL sur l'agriculture de 2013



Graphique 4

Production de céréales et d'oléagineux biologiques, 2011
Source : COG et USDA

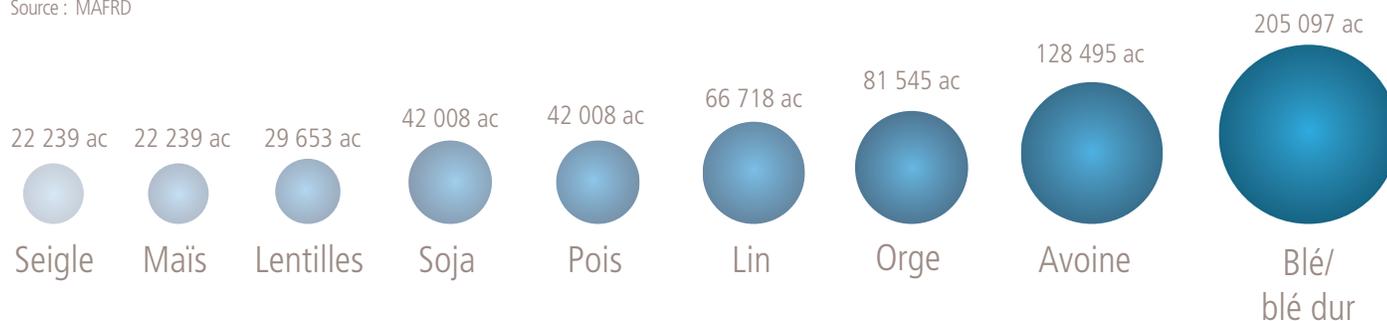


Les preuves sont faites pour l'ensemble des régions et cultures de premier plan

La superficie consacrée à la production biologique varie de 0,5 % à 1,3 % de la superficie totale du pays. Les possibilités d'accroissement de la production sur une superficie déjà bien établie sont grandes. L'industrie canadienne des produits biologiques a fait ses preuves sur une superficie appréciable répartie à l'échelle du pays et dans les diverses cultures de premier plan produites dans chaque région (voir le graphique 5).

Graphique 5

Superficie de certaines cultures de grains et d'oléagineux (Canada, 2012)
Source : MAFRD



Avantage commercial

Baisse des coûts et hausse de la rentabilité

Les pratiques exemplaires de gestion jumelées à la production de cultures biologiques peuvent entraîner une réduction notable des coûts de la production par rapport à la production de cultures classiques. À titre d'exemple, le système de production de grandes cultures n'est pas tributaire d'intrants tels que les engrais et les pesticides. Autrement dit, la production de grandes cultures biologiques nécessite un investissement moindre par acre. Également, lorsqu'on tient compte de toutes les sources d'énergie, on constate qu'il faut de 30 % à 50 % moins d'énergie par acre pour ce genre de production¹.

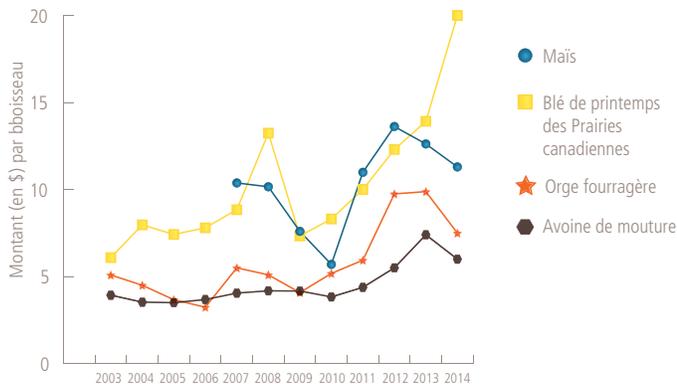
1. Centre d'agriculture biologique du Canada et Université York, Empreinte carbone et potentiel de réchauffement planétaire de l'agriculture biologique.

Les producteurs de grandes cultures qui passent de la production classique à la production biologique sont récompensés par une hausse de la rentabilité.

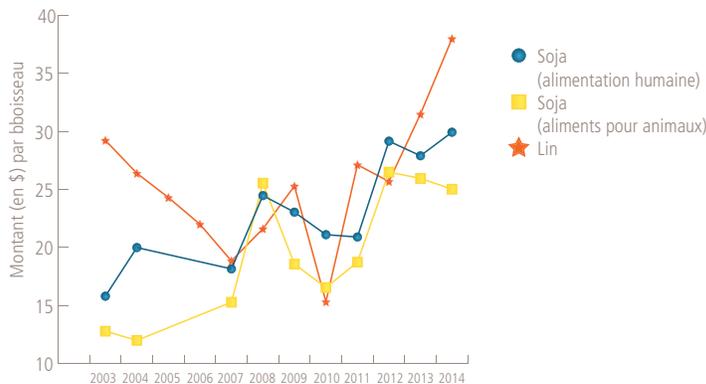


Bien que le rendement puisse être inférieur à celui des cultures classiques, les prix offerts pour les cultures biologiques sont plus élevés, ce qui accroît les marges (voir les graphiques 6 et 7). En regroupant les coûts moindres et les bonifications, on constate que les résultats nets sont plus substantiels.

Graphique 6
Prix des grains biologiques
Source : Agriculture Saskatchewan et USDA



Graphique 7
Prix des oléagineux biologiques
Source : Agriculture Saskatchewan et USDA

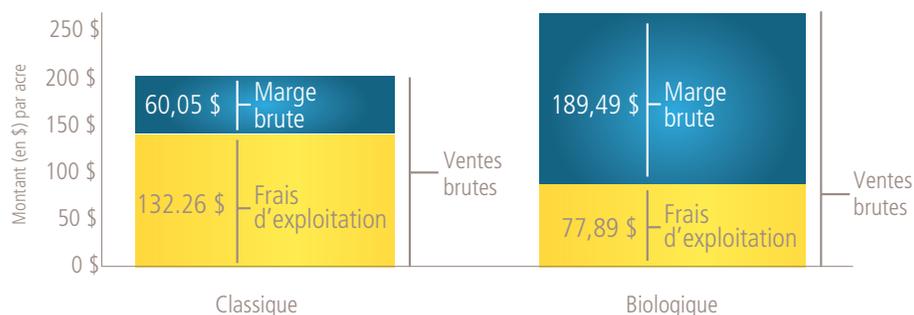


Le retour sur ventes prévu en 2014 pour cinq cultures (blé de printemps vitreux, blé dur, avoine, orge et lin) dans la zone de sol brun de la Saskatchewan met en évidence les faits suivants :

- les dépenses moyennes d'exploitation par acre consacré à la production biologique ont été 32 % moins élevées que celles propres à la production classique;
- la marge brute moyenne par acre a été 300 % plus élevée dans le cas des cultures biologiques;
- la marge brute maximale a été de 840 % (blé), tandis que la marge brute minimale a été de 189 % (lin brun).

Le retour sur ventes prévu ne prend pas en compte l'incidence de l'exploitation d'un champ où l'on sème une culture d'engrais vert non payante en vue de la production d'engrais azoté et de l'augmentation de la fertilité des sols (ce qui se fait généralement une fois aux quatre ans dans les sols de prairie).

Graphique 8
Comparaison entre les dépenses, la marge brute et les revenus moyens qui se rattachent à cinq cultures dans la zone de sol brun de la Saskatchewan
Source : Agriculture Saskatchewan et USDA



Transparence des prix

La transparence des prix des cultures biologiques a toujours représenté un défi. Contrairement à la commercialisation classique, il n'y a pas de contrat à terme du Chicago Board of Trade (CBOT) dans le domaine des produits biologiques. Cependant, de nos jours, les producteurs d'aliments biologiques disposent de renseignements fiables sur les prix en vue de prendre de bonnes décisions concernant la plantation et la vente. Les prix les plus récents des principaux produits sont maintenant affichés sur les sites Web ci-dessous.

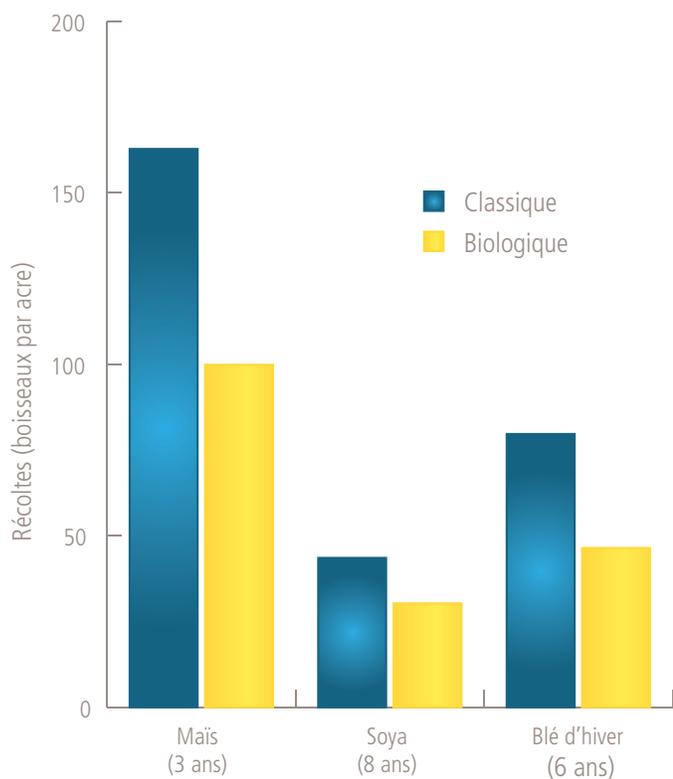
- Le département de l'Agriculture des États-Unis (USDA) diffuse des renseignements sur les prix toutes les deux semaines : www.ams.usda.gov
- Homestead Organics dresse la liste des prix d'achat et de vente sur son site Web : www.homesteadorganics.ca/Buy-and-Sell-Grain.aspx
- À l'automne 2013, Mercaris a commencé à faire le suivi des prix des grains biologiques : www.mercaris.com/weekly_price_reports
- Le gouvernement du Manitoba produit un rapport mensuel sur le prix des grains biologiques. Pour l'obtenir, envoyez un message à Laura.Telford@gov.mb.ca

Établissement des attentes quant au rendement

Les récoltes biologiques peuvent varier selon la culture. Au cours de la période de transition de la production classique à la production biologique, le rendement de la production biologique est moins élevé que le rendement de la production classique, mais, au bout de trois à cinq ans, les récoltes biologiques sont généralement caractérisées par une croissance, et l'expérience accrue de la production de produits biologiques contribue à optimiser le rendement. En outre, les bonifications ont tendance à compenser tout manque à gagner lié aux récoltes.

Graphique 9

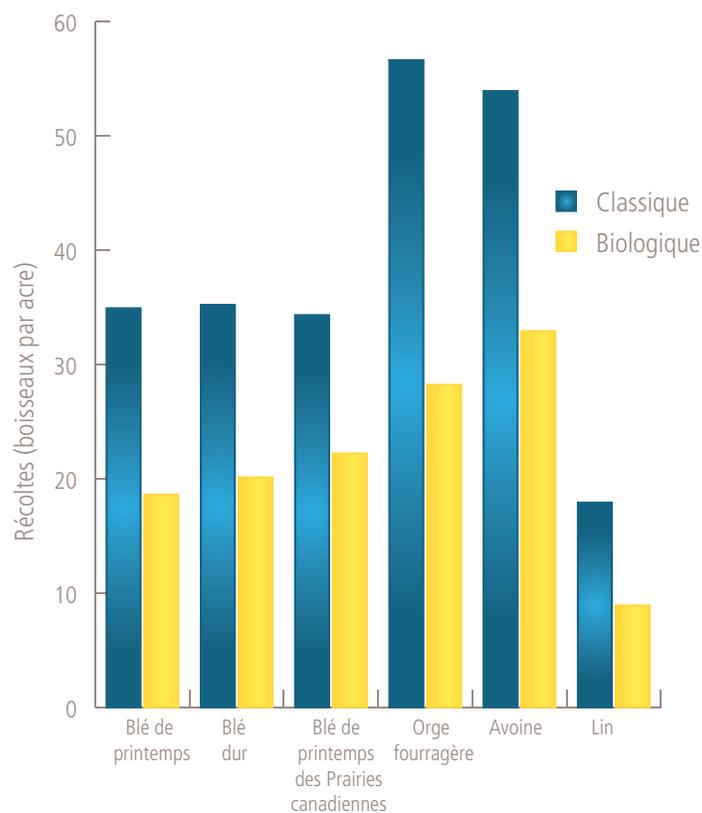
Récoltes biologiques et classiques
Moyenne pondérée de l'assurance-récolte en Ontario
Source : Agricorp



Culture (nombre moyen d'années de recueil de données)

Graphique 10

Comparaison des récoltes dans la zone de sol brun de la Saskatchewan
Source : Agriculture Saskatchewan



Culture

Accroissement de la recherche sur les cultures biologiques

Un investissement appréciable dans le domaine de la recherche biologique aura des répercussions sur la rentabilité, la viabilité et la compétitivité de l'industrie. La mise en place de la grappe scientifique biologique (GSB) II a été annoncée en 2014. La GSB II a droit à une aide pouvant aller jusqu'à huit millions de dollars d'Agriculture et Agroalimentaire Canada dans le cadre du programme Agri-innovation de Cultivons l'avenir 2, à une aide de 2,4 millions de dollars de l'industrie ainsi qu'à des contributions en nature de 346 000 \$. Cette initiative fait suite à la GSB I, qui était dotée d'une enveloppe de huit millions de dollars et qui a permis le financement de 28 activités de recherche sur les produits biologiques, ainsi que d'une activité de communication.

La GSB II, qui est gérée par la Fédération biologique du Canada et administrée par le Centre d'agriculture biologique du Canada, est soutenue par plus de 75 partenaires qui contribuent à 37 activités de recherche.

La GSB II rassemble près de 200 établissements et chercheurs participants du Canada.

La GSB II mène des travaux de recherche et de développement sous la direction de l'industrie, et ses résultats sont axés sur la compétitivité, la progression du marché, l'adaptabilité et la viabilité. Elle atteindra les résultats souhaités en tirant parti de l'innovation en vue de stimuler l'« intensification écologique » au moyen des mécanismes suivants :

- A. Grandes cultures : optimiser la productivité et la compétitivité par des systèmes adaptables aux grandes cultures;
- B. Cultures horticoles : faire progresser les sciences en ce qui touche les cultures légumières, fruitières et horticoles nouvelles;
- C. Ennemis des cultures : innover dans les stratégies de lutte antiparasitaires durables;
- D. Bétail : optimiser la santé et le bien-être des animaux aux fins de la productivité et de la qualité de l'élevage;
- E. Valeur ajoutée : ajouter une valeur pour conquérir des marchés par l'adoption de solutions innovatrices de transformation.

La GSB II a adopté plusieurs exemples de mesures innovatrices qui aideront l'industrie de la culture biologique à croître et à prospérer. Ces mesures comprennent la sélection à des fins d'amélioration des cultivars; le recours à des systèmes de culture sans travail du sol pour la production biologique; l'utilisation d'amendements biologiques des sols pour améliorer la santé des végétaux; la mise au point de nouveaux produits et de nouvelles pratiques de gestion pour les ennemis des cultures (insectes, maladies et mauvaises herbes) dans les champs et en entrepôt; la réalisation de progrès technologiques sur le plan de la serriculture; la gestion axée sur l'optimisation de la valeur nutritive des cultures; le recours à des techniques de transformation avancées en vue de l'élaboration de produits à valeur ajoutée.

La GSB II, qui se poursuivra jusqu'en mars 2018, permettra aux producteurs de saisir des possibilités en favorisant la mise en place au Canada d'une nouvelle production biologique qui répondra à la demande du marché.

Les données de la GSB II d'un coup d'œil

- Financement total de 10 705 908 \$
- Plus de 200 scientifiques participants, notamment des étudiants diplômés
- Trente-six (36) établissements et installations de recherche
 - Quinze (15) centres de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada
 - Quinze (15) universités et établissements d'enseignement
 - Six (6) autres intervenants
- Plus de 70 partenaires de l'industrie qui se sont engagés à verser des contributions en espèces ou en nature

Avantage de la transition

Stratégies à adopter en vue de la réussite de la transition

Une culture biologique certifiée ne peut être récoltée qu'au terme d'une période de transition de 36 mois suivant la date de la dernière application d'une substance interdite. On parle donc de cultures de transition pendant deux ou trois ans entre la dernière culture classique et la première culture biologique certifiée, selon le moment au cours de la période de végétation où les substances interdites ont été appliquées. Il s'agit de la période la plus difficile de la production biologique. Par contre, il existe des stratégies de transition efficaces.

Bien que les données économiques relatives à différentes cultures varient d'une région à l'autre pendant la période de transition, l'une des meilleures options pour s'assurer des retombées positives au cours de cette période consiste à produire des cultures vivaces de foin. Cette option assure non seulement un rendement économique positif pendant la période de transition, mais elle donne également à l'exploitation agricole des chances de réussite au cours des premières années de production biologique certifiée. Elle favorise une production d'engrais azoté, facilite la lutte contre les mauvaises herbes et accroît l'activité biologique dans le sol. Une autre stratégie consiste à passer graduellement à la production biologique, ce qui peut compenser les frais qui s'y rattachent. Étant donné que les règlements canadiens actuels visant les produits biologiques n'exigent pas une transition intégrale immédiate, il est possible de diversifier ses activités de production classique de manière à passer à une production biologique au fil du temps.

.....
 L'industrie des produits biologiques est bien établie au Canada. Il existe une base de connaissances solide ainsi que de nombreuses ressources qui assureront un passage en douceur de la production classique à la production biologique.



Photo gracieuseté de Barnyard Organics, (I. -P. -É.)

Ressources pour la transition

Diverses ressources canadiennes peuvent vous aider à passer de l'agriculture classique à l'agriculture biologique.

- Fiche technique du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario (MAAO), Transition à la culture biologique : www.omafra.gov.on.ca/french/crops/facts/10-002.pdf
- Agriculture Saskatchewan. Organic Crop Planning Guides (y compris des données concernant le retour sur vente des cultures de transition) : www.agriculture.gov.sk.ca
- Cultivons biologique Canada, Gaining Ground: Making a Successful Transition to Organic Farming, 2005
- Western Canadian Organic Business Directory : www.organicalberta.org/business-to-business

Certification biologique

Votre décision d'obtenir la certification biologique dépendra des plans de commercialisation et des cultures que vous produisez. De nombreux producteurs biologiques vendent leurs cultures à des acheteurs ou à des transformateurs qui exigent une certification biologique. Dans le cadre de ce processus, vous passez un contrat avec un organisme tiers de certification qui fournit l'attestation officielle selon laquelle votre exploitation agricole et ses produits sont conformes au Régime Bio-Canada. L'Agence canadienne d'inspection des aliments tient à jour une liste des organismes de certification agréés au Canada à www.inspection.gc.ca.

Agronomie biologique 101

L'agriculture biologique a le même grand objectif que l'agriculture classique : elle vise à créer les meilleures conditions possibles pour la survie des cultures. Une grande partie des connaissances et des techniques de l'agriculture classique s'appliquent. La préparation adéquate du lit de semences, le moment de l'ensemencement, la surveillance des cultures et la récolte sont des pratiques de premier plan. La rotation bien planifiée des cultures constitue une pratique de gestion avantageuse dans le domaine de la production classique, mais elle est aussi essentielle à la réussite de la production biologique. Si le recours à des légumineuses pour fixer l'azote est une méthode d'accroissement des marges en agriculture classique, il est essentiel en agriculture biologique pour répondre aux besoins en azote des cultures.

Philosophie différente concernant les intrants

En agriculture biologique, les intrants ont tendance à avoir des répercussions à long terme; il n'existe aucune solution miracle. Sur les trois macronutriments, le phosphore est généralement le plus difficile à fournir pour les cultures biologiques. Cependant, l'utilisation judicieuse de sources de phosphore (notamment de l'engrais de ferme, du compost et du phosphate) et l'amélioration de l'activité biologique dans le sol, ensemble, se sont avérées efficaces. Le tableau ci-dessous présente les principales sources de phosphore organique.

Tableau 1 – Phosphore disponible dans les engrais biologiques

Sources	Livres d'engrais par acre en vue de la production de x livres de P ₂ O ₅ par acre				
	20	40	60	80	100
Farine d'os – 15 % de l'apport en P ₂ O ₅	130	270	400	530	670
Phosphate naturel – 30 % de l'apport total en P ₂ O ₅ (4 X plus en raison de la libération lente)	270	530	800	1100	1300
Farine de poisson – 6 % de l'apport en P ₂ O ₅ (également 9 % de l'apport en N)	330	670	1000	1330	1670

Source : Cornell University Cooperative Extension, New York State Integrated Pest Management Program, publication no 133, 2013

Il est important de ne pas oublier que les intrants doivent tous être approuvés en vertu des règlements visant les produits biologiques. Une base de données sur les intrants approuvés pour l'agriculture biologique est tenue à jour à www.organicinputs.ca

On a également recours aux techniques de travail réduit du sol ou de culture sans travail du sol en production biologique, et la recherche est en cours à ce chapitre.

Accroissement de l'approvisionnement en semences

Des essais de multiplication de semences biologiques ont lieu à l'échelle du pays. L'Initiative de la famille Bauta sur la sécurité des semences au Canada d'USC Canada, qui est financée par la Fondation W. Garfield Weston, est axée sur la réalisation d'essais de multiplication de semences dans tout le Canada et vise à déterminer si les semences produites en agriculture biologique sont plus efficaces que celles produites en agriculture classique.

L'approvisionnement en semences biologiques au Canada est en croissance. En 2011, plus de 50 % des producteurs de grains ont mentionné qu'ils se servaient de semences biologiques à 100 %, tandis que 64 % ont signalé qu'ils avaient accru leur utilisation de semences biologiques au cours des trois années précédentes. Les associations provinciales de producteurs biologiques affichent sur leur site Web des listes de fournisseurs de semences biologiques.

La planification est essentielle à la commercialisation

Comme pour n'importe quelle culture, il est préférable de disposer d'un plan de commercialisation avant la plantation de semences. Le Western Canadian Organic Business Directory (www.organicAlberta.org/business-to-business) renferme une liste d'acheteurs.

Vous devrez profiter de la période de transition pour trouver des acheteurs en vue de vos activités futures de production d'aliments biologiques. L'industrie de la manutention du grain biologique est bien établie au Canada, mais elle nécessite une plus grande planification de la part du vendeur. De nombreux acheteurs offrent des contrats à terme en vue de la livraison du grain après la récolte.

Les producteurs canadiens approvisionnent les marchés nationaux et internationaux. Il existe au Canada des chaînes de valeur complètes pour de nombreuses cultures biologiques, notamment :

- l'orge de brasserie pour la bière biologique;
- le lin, le canola, la caméline et le soja pour les huiles biologiques;
- le soja pour le tofu biologique;
- le grain biologique pour les céréales de petit déjeuner;
- le blé pour la farine biologique et les produits de boulangerie-pâtisserie biologiques.

Exemple de réussite

Homestead Organics Berwick (Ontario)

L'entreprise Homestead Organics a célébré son 25e anniversaire en 2013. Son parcours s'est entamé au milieu des années 1980 lorsque Murray et Carrie Manley sont soudainement passés à la production biologique sur une superficie de 400 acres. Ils ont produit leurs premières cultures biologiques certifiées en 1988.

En 1997, l'entreprise familiale a subi une restructuration. Murray et Carrie ont conservé les terres, alors que leur fils, Tom, et son épouse, Isabelle, ont pris la relève pour la transformation. Cette même année, Homestead Organics a déménagé dans une ancienne provenderie abandonnée à Berwick. La provenderie a été rééquipée et a reçu 500 tonnes de grains au cours de sa première année. L'entreprise s'est développée chaque année. En fait, elle a acquis de nouvelles cellules à grains et plus d'équipement, embauché d'autres employés, et élargi ses marchés.

Aujourd'hui, Homestead Organics compte 14 employés au service de centaines de producteurs agricoles, possède un million de dollars en infrastructures et offre de nombreux produits et services aux producteurs agricoles biologiques de l'Ontario à la Nouvelle-Écosse. L'entreprise gère chaque année plus de 7 500 tonnes de grains qui servent à la provenderie, en plus d'assurer le nettoyage de précision de grains pour les marchés de l'alimentation, la production de semences et des services de courtage. À la fin de 2013, Homestead Organics a annoncé l'achat d'une propriété à Morrisburg, où l'on retrouve un bâtiment de 27 000 pieds carrés sur un terrain de 2,2 acres. Le site représente la prochaine étape de la croissance d'Homestead Organics.

Assurez vos cultures biologiques de grande valeur

Les producteurs d'aliments biologiques de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario ont la possibilité d'assurer leurs cultures contre les risques liés aux mauvaises conditions météorologiques, tout comme les producteurs classiques qui souhaitent protéger la plupart de leurs cultures principales. La liste des cultures protégées dans le cadre du programme provincial Agri-protection ne cesse de s'allonger.

Cultures		Saskatchewan	Manitoba	Ontario
Blé	Blé de printemps des Prairies canadiennes	X	X	
	Blé extra fort	X	X	
	Blé de force roux	X	X	
	Blé de force blanc vitreux	X	X	
	Blé dur	X	X	
	Blé fourrager		X	
	Blé d'hiver	X	X	X
	Blé de Khorasan et kamut	X		
Orge		X		
Avoine		X	X	
Lin		X	X	
Autres cultures assurées dans le cadre d'un plan de production biologique		Graine à canaris, canola, féveroles à petits grains, petits pois, lentilles (vertes, rouges et autres), moutarde (brune, orientale et jaune), seigle (d'automne et de printemps), tournesol et méteil		Maïs, soja et épeautre

Pour de plus amples renseignements au sujet des programmes d'assurance de votre province, veuillez consulter les sites Web ci-dessous.

- Saskatchewan : www.saskcropinsurance.com
- Manitoba : www.masc.mb.ca/masc.nsf/program_organic.html
- Ontario : www.agricorp.com/SiteCollectionDocuments/PI-Guide-Organics-fr.pdf

Agri-protection est un programme fédéral-provincial-territorial de gestion des risques de l'entreprise qui s'inscrit dans le cadre de Cultivons l'avenir 2 (www.agr.gc.ca). Il est possible de trouver des renseignements au sujet d'autres programmes et services sur le site Web d'AAC, à <https://www.agr.gc.ca/fra/programmes-et-services/?id=1362675650980>.

Il est temps de passer au mode biologique

Envisagez la possibilité de vous tourner vers la production de grandes cultures biologiques et, par le fait même, de bénéficier de plusieurs avantages :

Avantage de la commercialisation – intégrez un marché dont le potentiel est remarquable;

Avantage commercial – bénéficiez d'une diminution des dépenses, de bonifications et d'une hausse de la rentabilité;

Avantage de la transition – acquérez de nouvelles connaissances grâce aux nombreuses ressources en vue d'une transition en douceur.

Exemple de réussite

Farmer Direct Co-op

Regina (Saskatchewan)

La Farmer Direct Co-op (FDC) a entamé son parcours à l'été 2002. Elle regroupait alors trois exploitations agricoles biologiques familiales et elle avait quelques ventes à son actif. Aujourd'hui, FDC compte 66 exploitations agricoles biologiques familiales membres. Les ventes annuelles se chiffrent à plus de cinq millions de dollars, tandis que 7 000 tonnes métriques de grains sont expédiées chaque année.

En 2012, FDC a lancé les grains en cellule, les oléagineux, les légumineuses et les produits à valeur ajoutée de marque FDC, vendus en vrac et au détail dans l'ouest du Canada et dans le Nord-Ouest du Pacifique. Les produits de FDC englobaient des graines de lin, des lentilles, des fèves, des pois cassés, des graines de chanvre décortiquées et des flocons d'avoine. En mai 2013, les produits de marque FDC ont été lancés aux États-Unis sous la bannière Whole Foods Market. Les ventes de produits de marque FDC devraient représenter 30 % des ventes totales du présent exercice, qui se chiffrent à plus de six millions de dollars.

La demande des produits de FDC est stimulée par les consommateurs de produits biologiques souhaitant effectuer des achats qui appuieront les exploitations agricoles familiales, la production biologique et le commerce équitable. Grâce à FDC, ces consommateurs n'ont pas à choisir l'une des trois causes; ils peuvent soutenir les trois à la fois en effectuant un seul achat. FDC est la première marque en Amérique du Nord qui est certifiée selon les normes nationales de commerce équitable et la seule marque qui peut comporter les trois appellations suivantes : « Propriété exclusive d'agriculteurs », « 100 % équitable » et « 100 % biologique ». Les projets d'avenir comprennent la vente de produits emballés aux consommateurs et l'établissement d'autres coentreprises avec des fournisseurs de services de transformation et des fabricants d'aliments biologiques.

Pour entamer votre transition à des profits plus élevées,

veuillez communiquer avec l'une ou l'autre des organisations ci-dessous, qui vous donneront de plus amples renseignements au sujet de la production de cultures biologiques.

À l'échelle nationale

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
1-855-773-0241
info@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/biologique

Cultivons biologique Canada
1-888-375-7383
office@cog.ca
www.cog.ca

Association pour le commerce des produits biologiques du Canada (ACPB)
Est : 613-482-1717
Ouest : 250-335-3423
otacanada@ota.com
www.ota.com

Centre d'agriculture biologique du Canada (CABC)
902-893-7256
oacc@dal.ca
www.oacc.info

Colombie-Britannique

Certified Organic Associations of B.C. (COABC)
250-260-4429
office@certifiedorganic.bc.ca
www.certifiedorganic.bc.ca

Ministère de l'Agriculture de la Colombie-Britannique (BCMAGRI)
250-387-5121
www.agf.gov.bc.ca/organics

Alberta

Organic Alberta
1-855-521-2400
info@organicalberta.org
www.organicalberta.org

Ministère de l'Agriculture et du Développement rural de l'Alberta
Keri Sharpe, spécialiste du développement des entreprises de produits biologiques
403-556-4218
keri.sharpe@gov.ab.ca

Saskatchewan

Saskatchewan Organic Directorate
Heather Adie,
Administratrice
306-569-1418
admin@saskorganic.com

Organic Connections
Marion McBride,
Coordonnatrice
306-543-8732
b.mcbride@sasktel.net

Agriculture Saskatchewan
Chantal Jacobs,
Spécialiste provinciale,
Cultures de remplacement
306-798-0945
chantal.jacobs@gov.sk.ca

Manitoba

Manitoba Organic Alliance (MOA)
204-546-2099
info@manitobaorganicalliance.com
www.manitobaorganicalliance.com

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales (MAAIR)
Laura Telford, spécialiste du développement des entreprises,
Commercialisation des produits biologiques
204-871-6600
Laura.Telford@gov.mb.ca

Ontario

Conseil biologique de l'Ontario (OCO)
519-827-1221
info@organiccouncil.ca
www.organiccouncil.ca

Ecological Farmers of Ontario (EFAO)
1-877-822-8606
info@efao.ca
www.efao.ca

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario (MAAO)
Direction générale du développement agricole
519-826-4587
www.omafra.gov.on.ca/french/crops/organic/organic.html

Québec

L'Union des producteurs agricoles (UPA)
450-679-0530
upa@upa.qc.ca
www.upa.qc.ca

La Filière biologique du Québec
418-838-4747
info@filierebio.qc.ca
www.filierebio.qc.ca

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
Nicolas Turgeon, Organic Consultant
418-380-2100, poste 3801
nicolas.turgeon@mapaq.gouv.qc.ca

Nouveau-Brunswick

Réseau régional de l'industrie biologique du Canada atlantique (ACORN)
1-866-32-ACORN
admin@acornorganic.org
www.acornorganic.org

Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick
Claude Berthéléme, spécialiste de la production biologique
506-453-3046
claud.bertheleme@gnb.ca

Île-du-Prince-Édouard

Réseau régional de l'industrie biologique du Canada atlantique (ACORN)
1-866-32-ACORN
admin@acornorganic.org
www.acornorganic.org

PEI Certified Organic Producers Co-Operative (PEI COPC)
902-894-9999
www.organicpei.com

Ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Î.-P.-É.
Susan MacKinnon, agente de développement des produits biologiques
902-314-0825
sdmackinnon@gov.pe.ca

Nouvelle-Écosse

Réseau régional de l'industrie biologique du Canada atlantique (ACORN)
1-866-32-ACORN
admin@acornorganic.org
www.acornorganic.org

Perennia Food & Agriculture Inc.
Av Singh, Spécialiste de l'agriculture biologique et des infrastructures rurales
902-896-0277, poste 228
asingh@perennia.ca
www.perennia.ca

Terre-Neuve-et-Labrador

Réseau régional de l'industrie biologique du Canada atlantique (ACORN)
1-866-32-ACORN
admin@acornorganic.org
www.acornorganic.org

Ministère des Ressources naturelles de Terre-Neuve-et-Labrador, direction du développement agroalimentaire
Jane White, agente de développement industriel (cultures)
709-729-6867
janewhite@gov.nl.ca

